



Où déposer ses déchets ?

Le verre :



Le sac jaune et le sac des ordures ménagères : vous pourrez les déposer dans les grandes poubelles mises à disposition à droite en sortant de la propriété, au croisement entre le chemin de l'Eglise et le chemin Racine

Les déchets organiques : dans le composteur placé derrière la maison